

FM – 37/AS/2026

Belgrade, 20 February 2026

The Embassy of the Arab Republic of Egypt in Belgrade presents its compliments to the Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Serbia and has the honor to inform the esteemed Ministry that the “Senghor University” (the International French-speaking university serving African development), will organize two Master degree courses for the year 2026.

The first Master degree course (M1) covers eight (8) subjects: Management of Cultural Heritage, Cultural Entities, Management of Protected Areas and Biodiversity, Management of the Environment, Public Management, Project Management, Nutrition and International Public Health. The course starts from 20th of September, 2026. The scholarship and accommodation for the Master degree course M1 will be covered for 100 participants.

The second Master degree (M2) course covers nine (9) subjects: Management of Cultural Heritage, Cultural Entities, Management of Protected Areas and Biodiversity, Management of the Environment, Public Management, Project Management, Nutrition, International Public Health and Global Risk and Crisis Management. The course starts from 6th of September, 2026. The expenses of the scholarship and accommodation for the Master degree course M2 will be borne by the participants.

Please be noted that the applications for participation in the mentioned Master degree courses should be submitted before April 30, 2026. (An explanatory sheet regarding the courses requirements is attached).

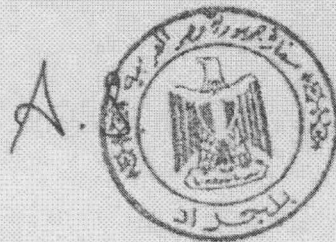
The Embassy wishes to inform the esteemed Ministry that further information and inquiries can also be directed to the following email address:

concours@usenghor.org

The Embassy of the Arab Republic of Egypt in Belgrade avails itself of this opportunity to renew to the Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Serbia the assurances of its highest consideration.

Ministry of Foreign Affairs
Belgrade

CC: Department for Africa and the Middle East



UNIVERSITÉ SENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain

LABEL
SENGHOR

Avis de concours

Promotion 2026 - M1

Préparez vous à concourir au **master en développement (M1)** et rejoindre la 21e promotion de l'Université Senghor

Date de publication : 28 janvier 2026

Pour éviter un approfondissement excessif du texte, le masculin générique a parfois été utilisé pour désigner les personnes, sans distinction de genre. D'autre part, les dates sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de modifications qui seront notifiées aux intéressés.

L'Université Senghor, université internationale de langue française au service du développement africain, Opérateur direct de la Francophonie, lance le concours de recrutement de sa 21e promotion au Master en Développement (M1) à Alexandrie, Égypte, démarrant le 20 septembre 2026. Ce Master de haut niveau comprend 8 spécialités dont les enseignements sont assurés par des professeurs et experts de tout l'espace francophone¹.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées et reçoivent une attention particulière.

Les spécialités proposées à la rentrée 2026 (M1)

Gestion du patrimoine culturel	Brochure	Lien de candidature
Management des entreprises culturelles	Brochure	Lien de candidature
Gestion des aires protégées et de la biodiversité	Brochure	Lien de candidature
Gestion de l'environnement	Brochure	Lien de candidature
Gouvernance et management public	Brochure	Lien de candidature
Management de projets	Brochure	Lien de candidature
Nutrition internationale	Brochure	Lien de candidature
Santé publique internationale	Brochure	Lien de candidature

¹ D'autres spécialités sont accessibles en 2e année, en double diplôme ou en mobilité internationale pour les meilleurs étudiants.

٢/٩

#UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain

Modalités du concours

Peuvent se présenter au concours d'admission de l'Université Senghor, les personnes remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire d'une Licence (bac+3) ou d'un diplôme équivalent ;
- faire état d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins une année distincte des stages académiques ;
- être âgé de moins de 36 ans au 1er septembre 2026 pour prétendre à une bourse.

Le concours d'admission comprend trois phases successives, chacune éliminatoire :

- phase 1 : dépôt d'un dossier de candidature en ligne et sélection
 - phase 2 : épreuve écrite en ligne et sélection
 - phase 3 : entretien oral et sélection
1. Le dossier de candidature doit être rempli obligatoirement en ligne avant le 15 mars 2026 minuit GMT et doit comporter les pièces jointes ci-après :
 - une photo d'identité (35 x 45 mm ou 1000 x 1285 px) sur fond clair sur laquelle le visage occupe la majeure partie ;
 - une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ;
 - une copie des diplômes mentionnés ;
 - une copie des relevés de notes des diplômes obtenus ;
 - un ou plusieurs documents justifiant d'au moins 1 année d'expérience professionnelle pertinente (contrat de travail, attestation d'un employeur ou tout document équivalent) ;
 - pour les fonctionnaires, une autorisation de l'employeur à concourir (ou un document attestant que la demande a été faite) ;
 - au moins une lettre de recommandation avec les coordonnées complètes du signataire (qualité, institution, courriel, etc.) ;
 - une lettre de motivation ;
 - un CV de 2 pages maximum.

Ces pièces jointes devront idéalement comporter votre NOM en majuscules et votre Prénom en minuscules dans leur intitulé, en plus de leur objet, conformément au modèle suivant : NOM Prénom - Photo identité.

2. Les candidats sélectionnés à l'issue de l'étape précédente, seront invités à passer une épreuve écrite organisée en ligne et après l'acquittement d'un droit d'inscription au concours de 30 euros selon des modalités qui seront précisées à tous les candidats concernés. Date prévisionnelle de l'épreuve écrite : 29 avril 2026.
3. Les candidats admis à la deuxième étape seront convoqués à un entretien oral distanciel prévu à partir de la deuxième moitié du mois de mai 2026, durant lequel les originaux ou les copies légalisées des documents déposés en ligne seront à présenter.

Modalités de prise en charge après recrutement

À l'issue des résultats du concours :

- l'Université offre une bourse de frais de vie à 100 lauréats dits boursiers qui devront s'acquitter uniquement des droits d'inscription administrative d'un montant forfaitaire de 400 € par année de Master.

٢/٩

#UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain

L'Université ouvre également 8 places par spécialité (64 au total) à des lauréats placés en liste complémentaire¹ qui devront s'acquitter des droits d'inscription administrative et des frais de vie pour un montant total de 3700 € par année de Master. Leur prise en charge sera alors identique à celle des étudiants boursiers.

Dans le cas où un lauréat non-boursier de l'Université Senghor reçoit une bourse octroyée par un organisme extérieur (Ministère de l'enseignement supérieur, Union africaine, Campus France, Fondation, etc.), le montant dû à l'Université Senghor s'élève à 7200 € par année de Master. En plus de la prise en charge offerte à tous les étudiants, ce montant couvre le coût de la formation ainsi que l'encadrement direct équivalent à celui accordé aux étudiants boursiers de l'Université.

Une attention particulière sera accordée à l'équilibre des genres au sein de la promotion à travers le mécanisme d'attribution des bourses.

Résumé des conditions de prise en charge

Boursiers de l'Université Senghor	Non-boursiers indépendants	Boursiers d'un organisme extérieur
400 € / an	3700 € / an	7200 € / an
Prise en charge des frais de vie durant la période de scolarité à Alexandrie comprenant : - hébergement en studio individuel dans le campus universitaire à Borg El-Arab ; - un repas quotidien servi le midi au restaurant universitaire ; - une assurance médicale ; - le transport entre le campus à Borg El-Arab et le centre-ville d'Alexandrie durant les week-ends sous réserve d'un nombre minimum de personnes intéressées ; - une allocation mensuelle de subsistance d'un montant de 4000 LE par mois de présence effective à Alexandrie. Contribution à la prise en charge du stage de fin d'études programmé en 2e année de Master : - billet A/R entre Alexandrie et le pays de stage et frais de visa associés (année 2028) ; - assurance voyage pour la durée du stage (année 2028) quand le stage est réalisé en dehors du pays de résidence habituelle. L'Université Senghor ne prend pas en charge les indemnités de stage. Les étudiants qui décident de se prendre en charge autrement que prévu par l'Université Senghor ne peuvent prétendre à aucune compensation financière par elle. Tous les étudiants doivent assumer leurs frais de voyage aller-retour du pays de résidence à Alexandrie y compris durant les vacances d'été, le cas échéant. La prise en charge par l'Université couvre précisément la période allant du 20 septembre 2026 au 15 juillet 2027 au plus tard, au titre de la première année (M1) et, du 5 septembre 2027 au 20 janvier 2028, puis du 18 juin au 13 juillet 2028 au titre de la deuxième année de Master (M2)². Le stage de fin d'étude, d'une durée de 4 mois minimum, se déroulera entre le 31 janvier et le 16 juin 2028, les soutenances et la remise des diplômes entre le 18 juin et le 13 juillet 2028³.		

¹ en cas de désistement sur la liste principale, le statut de boursier pourra leur être proposé.

² Dates données à titre indicatif.

³ Dates données à titre indicatif.

#UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain

Les candidats boursiers qui se désistent après affichage des résultats d'admission ne peuvent prétendre au remboursement des droits d'inscription administrative forfaitaires de 400 €.

Les candidats non boursiers qui se désistent après enregistrement de leurs droits d'inscription de 3700 €, pourront prétendre au remboursement de cette somme déduction faite des droits d'inscription administrative forfaitaire de 400 €, si leur désistement survient, au plus tard, 15 jours avant la rentrée universitaire. Si le désistement survient entre 15 jours avant la rentrée universitaire et la date de rentrée universitaire, la retenue est de 800 €. Si le désistement survient dans les 30 jours qui suivent la rentrée universitaire, la retenue est de 1300 €. Au-delà de cette durée, l'étudiant ne peut pas prétendre au remboursement des droits d'inscription.

Calendrier prévisionnel de la formation

septembre 2026	octobre 2026	novembre 2026	décembre 2026
Reprise	COURS	COURS	
janvier 2027	février 2027	mars 2027	avril 2027
COURS	COURS		COURS
mai 2027	juin 2027	juillet 2027	août 2027
	COURS	soutenances P25	RDD
septembre 2027	octobre 2027	novembre 2027	décembre 2027
COURS		COURS	
janvier 2028	février 2028	mars 2028	avril 2028
COURS		stage	
mai 2028	juin 2028	juillet 2028	août 2028
stage	soutenances P26	RDD	

Pour tout renseignement complémentaire :

- consulter tout d'abord les questions fréquemment posées
- en l'absence de réponse, nous contacter par courriel à l'adresse : concours@usenghor.org
- calendrier prévisionnel du concours

#UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain

LABEL
SENGHOR

Avis de concours

Promotion 2025 - M2

Préparez vous à concourir au **master en développement (M2)** et rejoindre la 20e promotion de l'Université Senghor

Date de publication : 28 janvier 2026

Pour éviter un alourdissement excessif du texte, le masculin générique a parfois été utilisé pour désigner les personnes sans distinction de genre. D'autre part, les dates sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de modifications qui seront notifiées aux intéressés.

L'Université Senghor, université internationale de langue française au service du développement africain, Opérateur direct de la Francophonie, lance le concours d'admission directe **en seconde année** du Master en Développement (M2), pour la rentrée 2026-27 démarrant le 6 septembre 2026 à Alexandrie, Égypte.

Ce Master à caractère professionnel comprend 9 spécialités dont les enseignements sont assurés par des professeurs et des experts internationaux.

Les spécialités proposées à la rentrée 2026 (M2)

Gestion du patrimoine culturel	Brochure	
Management des entreprises culturelles	Brochure	Lien de candidature
Gestion des aires protégées et de la biodiversité	Brochure	
Gestion de l'environnement	Brochure	Lien de candidature
Gouvernance et management public	Brochure	
Management de projets	Brochure	Lien de candidature
Nutrition internationale	Brochure	
Santé publique internationale	Brochure	Lien de candidature
Gestion globale des risques et des crises	Brochure	Lien de candidature
Modalités du concours		

#UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain

À l'exception de la spécialité en "Gestion globale des risques et des crises", l'inscription directe en M2 est réservée à des candidats en situation d'activité professionnelle se rendant disponibles durant le temps de formation à Alexandrie et qui réaliseront en principe leur stage de fin de formation (4 mois minimum entre février et juin 2027) dans l'organisation où ils travaillent déjà.

En plus de ces conditions essentielles, les candidats devront :

- Être déjà titulaires d'un Master 1 (Bac+4) ou d'un diplôme équivalent validé et reconnu dans le champ de la spécialité choisie et justifier d'au moins 1 an d'expérience professionnelle.
- Ou, pour un nombre limité de cas, être titulaires d'une licence (Bac+3) et pouvoir justifier d'au moins 3 ans d'expérience dans le domaine de la spécialité choisie. Dans ce cas, un dossier de Validation des Acquis de l'Expérience sera à préparer en complément du dossier de candidature initial et présenté à une commission ad hoc.
- Valider le test TAMUS¹ en ligne (QCM et/ou Questions ouvertes), d'une durée d'une à deux heures. Les frais de participation au TAMUS sont fixés à 100€ et ne sont pas remboursables.

Les candidats définitivement admis doivent prendre en charge les droits d'inscription et les frais de vie à Alexandrie qui s'élèvent à 3 700€² pour l'année 2026-2027 (incluant 400€ de droits d'inscription administrative), couvrant³ la période allant normalement du 6 septembre 2026 au 31 janvier 2027, puis du 20 juin au 16 juillet 2027 (pour la soutenance de mémoire et la remise des diplômes) ; ces dates étant sujettes à modification.

Les frais de voyage aller-retour du pays d'origine à Alexandrie sont à la charge de tous les candidats admis. Il est fortement recommandé aux candidats de se munir d'un billet aller-retour et non d'un billet aller simple pour bénéficier d'un meilleur tarif.

Pour entrer en Égypte, les candidats admis devront être munis d'un visa et seront obligatoirement soumis à un contrôle médical, conformément à la réglementation égyptienne.

Les candidats qui se désistent après enregistrement de leurs droits d'inscription, pourront prétendre au remboursement de cette somme déduction faite des droits d'inscription administrative forfaitaire de 400 €, si leur désistement survient, au plus tard, 15 jours avant la rentrée universitaire. Si le désistement survient entre 15 jours avant la rentrée universitaire et la date de rentrée universitaire, la retenue est de 800 €. Si le désistement survient dans les 30 jours qui suivent la rentrée universitaire, la retenue est de 1300 €. Au-delà de cette durée, l'étudiant ne peut pas prétendre au remboursement des droits d'inscription.

L'appel à candidatures sera clos le 30 avril 2026

Dépôt du dossier de candidature

Tout candidat doit obligatoirement compléter, avant le 30 avril 2026, un dossier de candidature en ligne permettant de vérifier l'adéquation de ses connaissances et compétences avec le programme de la spécialité de Master choisie.

¹ Test d'aptitude dont les résultats sont répartis selon les catégories suivantes : Catégorie 1 : Admis sans condition ; Catégorie 2 : Admis avec réserves ; Catégorie 3 : Admis sous suivi (avec entretien) et Catégorie 4 : Non admis (repassage recommandé)

² Le coût direct de la formation et de la prise en charge de l'étudiant s'élève à environ 7200 €/an à l'exclusion des coûts de fonctionnement de l'institution.

³ Les modalités de prises en charge plus bas

٩/٩

#UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain

- billet aller-retour entre Alexandrie et le lieu de stage ainsi que les frais de visa afférents ;
- assurance voyage pour la durée du stage quand le stage est réalisé en dehors du pays de résidence habituelle.

L'Université Senghor ne prend pas en charge les indemnités de stage.

Dans le cas où un lauréat de l'Université Senghor reçoit une bourse octroyée par un organisme extérieur (Campus France, Fondation, etc.), le montant dû à l'Université Senghor s'élève à 7200 € par année de Master. En plus de la prise en charge offerte à tous les étudiants, ce montant couvre le coût de la formation et de l'encadrement.

La prise en charge par l'Université couvre précisément la période allant du 6 septembre 2026 au 31 janvier 2027, puis du 20 juin au 15 juillet 2027 (pour la soutenance de mémoire et la remise des diplômes) ; ces dates étant sujettes à modification.

Le stage de fin d'étude, d'une durée minimale de 4 mois, se déroulera entre le 1er février et le 19 juin 2027, les soutenances et la remise des diplômes en juillet 2027.

Calendrier prévisionnel de la formation

septembre 2026	octobre 2026	novembre 2026	décembre 2026
rentrée	cours		
janvier 2027	février 2027	mars 2027	avril 2027
Congé	stage		
mai 2027	juin 2027	juillet 2027	
stage		soutenances	RDD

Dates à retenir (à titre indicatif)

- 1er septembre 2026 : accueil des étudiants (M2)
- 6 septembre 2026 : début de l'année universitaire (M2)
- février - 18 juin 2027 : période de stage (durée de 4 à 5 mois)
- 20 juin - 8 juillet 2027 : soutenances de mémoires
- 11-15 juillet 2027 : remise des diplômes

Pour tout renseignement complémentaire :

- consulter tout d'abord **les questions fréquemment posées**
- en l'absence de réponse, nous contacter par courriel à l'adresse : concours@usenghor.org

#UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain

Seules les candidatures enregistrées en ligne seront étudiées.

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une photo d'identité (35x45mm ou 500x643px) sur fond clair où le visage occupe la majeure partie ;
- une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport de préférence) ;
- une copie des diplômes mentionnés ;
- une copie des relevés des notes du diplôme universitaire le plus élevé, plus spécifiquement du Master 1 ou équivalent ;
- Certificat(s) de travail établi(s) par le(s) employeur(s) justifiant des années d'expériences ;
- Lettre(s) de recommandation avec les coordonnées du signataire (nom, qualité, tél., etc.) ;
- **Description d'un projet de fin d'études** (1 à 2 pages dactylographiées à interligne simple) représentant la préfiguration du mémoire de fin d'études (très important pour la sélection) ;
- **Accord de l'employeur pour suivre cette formation et vous accueillir en stage.**

Ces pièces jointes devront porter les noms suivants (où NOM et Prénom sont votre nom et votre premier prénom) et adopter les formats indiqués :

- NOM Prénom - Photo identité (jpg, 1 Mo max) ;
- NOM Prénom - Pièce identité (jpg, 1 Mo max) ; Etc.

Test d'Aptitude aux Masters de l'Université Senghor (TAMUS)

Les candidatures répondant aux critères de sélection sur dossier seront convoquées au Test d'Aptitude aux Masters de l'Université Senghor (TAMUS), qui se déroulera en ligne, normalement le **mardi 12 mai 2026**. Les frais de participation au TAMUS sont fixés à 100€, non remboursables et payable en ligne par carte bancaire à cette adresse au plus tard le 10 mai 2026 à minuit GMT.

L'épreuve se déroule sur une plateforme sécurisée exigeant une connexion internet stable et le maintien du navigateur en plein écran durant toute la durée de l'épreuve.

La sélection sera effectuée après correction des tests.

L'Université Senghor avisera uniquement les candidats admissibles avant la fin du mois de mai.

Modalités de prise en charge après recrutement

L'Université Senghor n'offre pas de bourse de frais de vie pour l'admission directe en seconde année de Master.

Néanmoins, la prise en charge des étudiants ayant réglé les droits d'inscription administrative et de frais de vie est identique à celle des étudiants boursiers de l'Université, à savoir, durant la période de scolarité à Alexandrie :

- hébergement en studio individuel dans le campus universitaire à Borg El-Arab ;
- un repas quotidien servi le midi au restaurant universitaire ;
- une assurance médicale ;
- le transport entre le campus à Borg El-Arab et le centre-ville d'Alexandrie durant les week-ends sous réserve d'un nombre minimum de personnes intéressées ;
- une allocation mensuelle de subsistance d'un montant de 4000 LE par mois de présence effective à Alexandrie ;
- contribution à la prise en charge du stage (M2) ;